



Capsule d'information

Valorisation du verre

À l'intention des agents et fournisseurs

Une action responsable **420 g** à la fois

La SAQ vient de déposer au gouvernement du Québec son deuxième Plan d'action de développement durable, pour les années 2013 à 2015. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du précédent. Avec l'ensemble des actions qui y sont énoncées, l'entreprise va au-delà des attentes et vise à se démarquer comme l'un des meilleurs détaillants au Québec en matière de développement durable. La SAQ mettra l'accent sur la « chaîne du verre » et fera connaître les pratiques responsables liées à son industrie. Sa réussite passera par l'instauration, à toutes les étapes de nos activités commerciales, de petites et de grandes mesures visant à minimiser l'impact qu'a le verre sur l'environnement et sur les communautés. Cela suscitera votre collaboration!

Le premier élément sur lequel l'entreprise portera une attention particulière est le poids des bouteilles de verre. La SAQ veut mettre en place, étape par étape, ce nouveau processus en partenariat avec ses partenaires d'affaires. À partir de maintenant, l'entreprise considère que le poids réputé comme étant responsable est d'un maximum de **420 g** tant pour les vins courants que pour les vins de spécialité en approvisionnement continu, en format 750 ml. Une veille à cet effet est déjà en place. Voici les étapes à venir :

- En début d'année 2013, une communication sur le poids de chacune de vos bouteilles de verre, par catégories, vous sera envoyée. Ce bulletin vous donnera également le poids des autres produits présents dans les mêmes catégories que les vôtres. Il vous sera ainsi possible de vous comparer avec vos pairs.
- Ce point fera partie des discussions avec les personnes avec qui vous êtes en communication à la SAQ.

Cette nouvelle façon de faire permettra, entre autres, de protéger la planète en réduisant l'empreinte environnementale de la SAQ ainsi que son émission de gaz à effet de serre. Cela représente un grand défi pour l'entreprise puisque cette matière est partie intégrante des produits qu'elle commercialise. Que ce soit lors d'appels d'offres pour de nouveaux produits ou quand vient le temps de disposer des bouteilles récupérées par la collecte sélective, l'objectif demeurera le même : valoriser le verre. L'entreprise privilégiera de plus en plus le verre allégé et trouvera de nouvelles utilités au verre récupéré comme par exemple l'intégration de poudre et d'agrégats de verre aux planchers de certaines de nos succursales ou encore l'utilisation de la poudre de verre dans le paillis ou la peinture. Ultimement, les démarches seront apparentes pour le client, qui accorde une grande importance aux actions concrètes que la SAQ fait en ce sens.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter
notre **Service d'Assistance aux Relations d'Affaires (SARA)**,
par courriel à sara@saq.qc.ca ou par téléphone au 514 254-2711